





8 et 9 décembre 2018

Réservé à l'administration

N°	Date de réception	Choix reconnaissances
N	Groupe / Classe	Paiement VIR – Chèque - Espèces

Demande d'engagement VHC

	Concurrent	Pilote	Copilote
Nom du Team			
Nom			
Prénom			
Précisez si priorité FFSA			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
Nationalité			
Adresse			
Téléphone portable			
Courriel			
Adresse pendant le rallye			
N° de licence			
Code ASA			
N° Permis de conduire			
Délivré le			
Délivré à			







8 et 9 décembre 2018

Description de la voiture

Marque	Modèle
Туре	Cylindrée (cm³)
Groupe / Classe	Pays d'enregistrement
N° fiche	N° passeport
d'homologation	technique

					Groupe				
1-T	2-TC	3-GT	4-GTS	5-GTP	N-VHC J1	A-VHC J1	B-VHC J1	J2	Classic
•	•	•	•	•	•	•	\mathbf{O}	\mathbf{O}	•

Choix reconnaissances (panachage interdit)

O Session 1 :	O Session 2:
Dimanche décembre 2018	Samedi 8 décembre 2018

Droits d'engagements

Une demande non accompagnée des droits d'engagement ou incomplète ne sera pas prise en considération. Les chèques ne seront encaissés que le lundi suivant le rallye.

O Engagement : 310 €	O Equipage complet ASACSO : 270 €
O Engagement sans pub : 620 €	O Equipage complet ASACSO sans pub : 580 €

Programme publicitaire

Pour les entreprises qui prendraient une page complète de publicité dans le programme officiel du BAC 2019, elles se verraient offrir un engagement gratuit pour le concurrent de leur choix.

nes se verraient omni un engagement gratait pour le concurrent de leur enoix.
Nom de la société :
Adresse postale :
O Publicité format A4 dans le programme Médoc 2018 : 540 €
Envoyer votre publicité que vous voulez insérer dans le programme du Rallye à: asacso33@gmail.com
accompagné d'une copie de ce document. ATTENTION DATE LIMITE : LE 12 NOVEMBRE 2018.

Informations détaillées pour le paiement

O Par chèqu	ies à libelle	r à l'ordre	de: ASACSO

A renvoyer avec la présente demande remplie l'adresse administrative du rallye.

O Par virement:

Libellé : nom du concurrent avec mention Rallye du Médoc

IBAN: FR03 3000 2018 0000 0070 9133 P33

BIC: CRLYFRPP

Renvoyez la présente demande par courriel à asacso33@gmail.com ou courrier à l'adresse administrative du rallye.

O En espèces :

Renvoyer la présente demande remplie + un chèque de caution rendu jour du rallye contre espèces à l'adresse administrative du rallye.







8 et 9 décembre 2018

Documents à inclure dans l'envoi

- Permis de conduire
- Page 1 du PTH

Licences pilote et copilote

A • 1	1 4	1 / /	•		, .
Assistance emp	NACAMANT	AA AVA	MAYI DALIF	Chaalla	ACHIDAGA
Assistance eiii	JIUCEIIIEIIC	ue uxu	IIIUAI DUUI	ciludue	eduibade

Type de véhicule	O Fourgon	O Semi-remorque	O Camping-car
Assistances groupées	O Oui O Non	Nom des équipages :	

Déclaration de décharge de responsabilité :

J'accepte sans réserve les termes du règlement du Rallye du Médoc, notamment les dispositions relatives aux assurances dont j'ai compris la description ainsi que la portée des garanties. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens. Je dégage l'organisation du Rallye du Médoc, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens et qui ne seraient pas indemnisés par les assurances souscrites par l'organisateur à l'occasion du Rallye du Médoc.

Reconnaissance et accord:

Par ma signature, je déclare que toutes les informations contenues sur ce bulletin d'engagement sont correctes. En outre, je reconnais et approuve intégralement les termes et conditions de la décharge ci-dessus et j'accepte tous les termes et conditions liés à ma participation à cette épreuve.

ignature du Concurrent	Signature du Pilote	Signature du Copilote

Fait à//

A renvoyer à :

6ème Rallye du Médoc Chez Bastien Girard 26 bis chemin du Rez au Ruzat 33670 SADIRAC

Avant le lundi 26 novembre 2018 Cachet de la poste faisant foi

Merci de ne pas attendre le dernier moment afin de nous faciliter l'organisation de votre venue. Les chèques ne seront encaissés qu'après le rallye.